

SEJOUR SKI

COLLEGE DE LA REOLE

- Informations Générales
- Trousseau
- Recommandations
- Règlement intérieur
- Fiche de renseignements
- Exemple d'emploi du temps

Réunion d'informations
sur le déroulement du séjour
mardi à en salle Arlequin

Toutes les informations sur le site EPS :
<http://cpesiteeps.jimdo.com/>
Rubrique : Voyage/sortie-séjour ski

INFORMATIONS GENERALES

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que votre enfant
.....
participera bien au séjour pleine nature organisé par l'équipe EPS

Cependant, le principal du Collège et l'équipe pédagogique se réservent jusqu'à la date du départ le droit de refuser l'accès au séjour à des élèves qui par une attitude générale fortement négative au Collège ne donneraient pas toutes les garanties de confiance quant à leur comportement et à la sécurité lors du séjour.

Dates :

Départ le lundi 01/02/16 à 7H45

Retour le vendredi 05/02/16 vers 17H30

Lieu :

Tel : 05 62 39 49 90 uniquement en cas d'urgences

Informations complémentaires : Site : www.canyon-saintlary.com

Accompagnateurs :

Mme MARECHAL

Mr ETCHEGARAY

Mme CHUSSEAU

Mme FONDEVIELLE

Mr ABDOUL RASSOUL

Programme :

Les élèves participent par groupes de 12 (encadrés par un moniteur brevet d'état ou un enseignant du collège)

Nous ferons une réunion d'informations sur le déroulement du séjour au ski en salle Arlequin. Tous les élèves qui participent au séjour devront être présents. Si les parents sont disponibles à cet horaire, ils sont aussi bien sûr conviés.

Bien cordialement

L'équipe EPS organisateur du séjour.

TROUSSEAU

De manière plus spécifique, **il est indispensable** qu'ils aient :

Pour le ski :

Crème solaire de haute protection et lunettes de soleil filtrantes ou masque
Gants chauds et imperméables (une 2^{ème} paire si possible)
Des chaussettes chaudes montantes (pas de chaussettes de tennis)
Bonnet, écharpe et vêtements de ski adaptés au grand froid
(combinaison de ski ou anorak et pantalon de ski chauds et imperméables, sous-vêtements chauds)
Chaussures de montagne ou après ski
Les jeans pour skier sont interdits

Pour les périodes de repos

2 pulls chauds (ou polaire)
5 tee-shirt (dont 2 manches longues et /ou cols roulés pour le ski)
3 paires de chaussettes classiques
5 culottes ou slips
1 paire de chausson
1 paire de chaussure « normale »
1 trousse de toilette et une serviette
1 duvet ou drap pour lit 1 personne

**Nous vous demandons de respecter le plus possible ce trousseau
afin de ne pas surcharger le bus
1 VALISE MAXIMUM PAR ELEVE**

Les interdits :

Les consoles de jeux vidéos

Les tolérés :

Le téléphone portable **seront interdits en journée**, tolérés pendant les temps libre et **éteint la nuit**

Une soirée jeux (possibilité d'amener un jeu de société) et/ou une soirée dansante (possibilité d'amener un CD, MP3) seront prévues en fonction du comportement des élèves durant la semaine

LES RECOMMANDATIONS

1. Lundi matin, les élèves doivent arriver en tenue de ville (plus confortable pour les 3 heures de bus), pensez à mettre les affaires de ski au-dessus dans la valise
2. Apporter un pique-nique pour le lundi midi
3. **Les élèves devront s'organiser pour rattraper le travail et les devoirs à faire.**

EXEMPLE D'EMPLOI DU TEMPS DES JOURNEES SUR LE SEJOUR

7H/7H15 Lever

7H30 Petit Déjeuner

8H15 Départ sur les pistes

9H/12H ski

12H/14H Pause déjeuner

14H/16H30 ski

17H Gouter

17H30/19H Douche, Temps calme, libre. Activités diverses et variées : jeu de société, lecture, tennis de table...)

19H Repas (les consignes sur l'organisation des repas seront données sur le moment)

20H / 21H Repos dans les chambres

21H30 Extinction des feux *

*les séjours de ski sont éprouvants : pour profiter des activités et éviter de se blesser, il est primordial de bien se reposer.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :PrénomClasse :

Adresse complète du responsable légal :

.....
.....

Numéros de téléphone à appeler en cas d'urgence :

Téléphone du domicile : 05.

Téléphone du travail : 05.

Téléphone portable : 06.

Numéro de sécurité sociale dont dépend l'enfant :

Indispensable en cas d'accident ou de maladie

Mutuelle (éventuellement) :

.....

ASSURANCES : C'est très important pour nous en cas d'accident mais également pour vous afin que vous puissiez être bien remboursés. Renseignez-vous si besoin auprès de votre compagnie d'assurance afin d'obtenir les renseignements suivants.

NOM DE L'ASSURANCE :N° de sociétaire :

Si MAE, formule choisie :

AUTORISATION EN CAS D'ACCIDENT :

Je soussigné Monsieur ou Madameresponsable légal de l'enfant, né(e) le..... autorise toutes décisions et interventions médicales et chirurgicales concernant mon enfant, en cas de besoin, étant entendu que je serai prévenu immédiatement.

Fait à _____, le _____

Signature

REMARQUES EVENTUELLES

+ Contre-indications médicales, allergies, asthme, autre :

+ Prise de médicaments durant le séjour :

Pour la location du matériel : la Taille..... le Poids..... la Pointure.....

Quel est le niveau de SKI ? DEBUTANT (MOYEN- MOYEN+) BON

Je soussigné.....m'engage à respecter le **règlement intérieur** du séjour

Fait à.....le.....

Signature de l'élève :

REGLEMENT INTERIEUR DU SEJOUR AU SKI –*document à conserver-*

Le séjour organisé par les enseignants d'EPS du collège Paul ESQUINANCE doit permettre d'apporter aux élèves un complément d'activités sportives en milieu de pleine nature et doit se dérouler dans les meilleures conditions

L'encadrement doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé physique et morale des participants

Les règles suivantes doivent être admises et respectées de tous :

1 : le respect mutuel et la confiance entre les élèves, les enseignants et le personnel du lieu d'accueil

2 : le bon déroulement du séjour implique des règles de vie :

Etre obéissant

Etre ponctuel

Etre ordonné

Ne pas dégrader les lieux d'hébergement et le matériel de location

Respecter les consignes

Etre responsable de sa sécurité et de celle des autres

3 : la récupération doit avoir une grande place au cours du séjour afin que celui-ci soit pleinement profitable. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, l'hygiène, les soins et le respect d'une diététique élémentaire.

4 : le non-respect d'autrui, tout comportement portant atteinte au bon déroulement du séjour pourront être sanctionnés par les enseignants

5 : afin d'éviter les vols ou les dégradations il est conseillé de ne pas amener d'objets de valeur.

